

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

bonjour!je suis heureuse de voir qu'il y a peut etre des gens qui sont la pour ecouter mon probleme...moi,mon conjoint et nos 4 enfants habitons en logement et il y a une semaine de ca mon proprietaire me fait savoir qu'il a en sa possession des pesticides illegales au quebec et qu'il compte en mettre sur notre terrain alors je lui ai fait savoir que nous n'etions pas d'accord mais celui ci profite de notre absence pour mettre les pesticides en question(killex 2-4d)en plus sur tout nos effets personnel ,meme dans le bassin de mon animal (tortue)qui etait auassi dehors,a mon retour je remarque dans le bassin de ma tortue des petites boules que j'ai meme garder presieusement dans un pot de pillule et j'ai fait appel a environnement quebec et urgence santé qui me disent finalement qu'il le droit de le faire car personne ici n'est disposer a amender qui que ce soit dans ce domaine et meme la ville de veut rien faire pour proteger les gens dans ces situations,nous sommes desesperer car meme le passage qui dit de ne pas etendre ces produits sur les terrains privés est apparament incorect et M.David Maurice travaillant a environnement quebec me dot lui meme qu'il devront changer les informations a ce sujet ...je ne comprend pas pourquoi ils se contredisent maintenant pour ne rien faire voila le site en question M.Maurice me dit pourtant que j'avais raison de croire que le proprietaire n'avait pas le droit de faire ca sur le terrain mais sur une reunion lundi a propos de ma plainte M.Maurice m'apprend mardi que le site sera rectifier a l'endroit des gestions des pesticides.Peut on refaire une loi?beaucoup de gens on deja lu l'article pourtant...meme le chroniqueur journaliste Francois thibotot a salut bonjour mentionne le codes de gestion des pesticides dans son article.... alors j'aimerais savoir la verité sur tout ca mais personne ne veut m'aider ...peut etre vous ...qui sait...  
voila l'adresse email de M.Maurice (david.maurice.mddep@gouv.qc.ca)et leur site (www.menv.qc.ca )dans pesticides-permi-code de gestion merci d'avance !

marie-helene lauzier